



REPUBLICQUE FRANCAISE

VILLE DE GOUVIEUX

COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune se sont réunis dans la salle des fêtes communale en visioconférence, sur la convocation, qui leur a été adressée par Monsieur le Maire le 24 septembre 2021, conformément aux articles L 2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Fonction	Titre	Prénom	Nom	PRESENT	ABSENTS REPRESENTES PAR	ABSENTS NON REPRESENTES
Maire	Monsieur	Patrice	MARCHAND	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Thomas	IRACABAL	X		
Maire-adjointe	Madame	Christine	COCHINARD	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Patrick	CHAUVIN	X		
Maire-adjointe	Madame	Laurence	NAEGERT	X		
Maire-adjointe	Madame	Aline	VOEGELIN	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Jean-Claude	LAFFITTE	X		
Maire-adjoint	Monsieur	Patrice	BLIGNY	X		
Conseillère municipale	Madame	Sylvie	MASSOT	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Axel	BRAVO LERAMBERT	X		
Conseillère municipale	Madame	Sylvie	DE BOYER	X		

Conseillère municipale	Madame	Patricia	CHAMAYOU	X		
Conseillère municipale	Madame	Céline	CHAPPAT	X		
Conseiller municipal	Monsieur	Denis	CHILDS			X
Conseillère municipale	Madame	Nathalie	DESEILLE DENZER		M. Patrice BLIGNY	
Conseiller municipal	Monsieur	José	HENRIQUES	X		
Conseillère municipale	Madame	Isabelle	KORFAN		Mme Laurence NAEGERT	
Conseiller municipal	Monsieur	Thierry	LATOURETTE	X		
Conseillère municipale et communautaire	Madame	Jeanou	MOREAU		M. Patrick CHAUVIN	
Conseiller municipal	Monsieur	Laurent	NOE		M. Thomas IRACABAL	
Conseillère municipale et communautaire	Madame	Stéphanie	POIRET		M. Axel BRAVO LAMBERT	
Conseiller municipal	Monsieur	Olivier	TOUPIOL		M. Jean-Claude LAFFITTE	
Conseiller municipal	Monsieur	Frédéric	DE ROMBLAY		M. Sylvie MASSOT	
Conseillère municipale	Madame	Christine	SENEPART	X		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Frédéric	GONDRON	X		
Conseillère municipale d'opposition	Madame	Manoëlle	MARTIN	X		
Conseillère municipale d'opposition	Madame	Yannick	PEJU		Mme Manoëlle MARTIN	
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Anthony	ARAUJO-LAFITTE	X		
Conseiller municipal d'opposition	Monsieur	Sylvain	DUYCK	X		

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de conseillers municipaux présents : 20

Nombre de mandats : 8

Nombre de votants : 28

Absent non représenté : 1

Patrice MARCHAND, Maire, ouvre la séance à 20h30.

M. Axel BRAVO LAMBERT est désignée secrétaire de séance.

OBJET DECISION	VOTE		
	POUR	ABSTENTION	CONTRE
Désignation du secrétaire de séance	Adopté à l'unanimité		
Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 17 Juin 2021	Adopté à l'unanimité		
COMMUNE – DECISION MODIFICATIVE N°2 – EXERCICE 2021.	Adopté à l'unanimité		
EXONERATION TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES	Adopté à l'unanimité		
TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC SOUTER – DIVERSES RUES	Adopté à l'unanimité		
TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT AVENUE DU GENERAL LECLERC : CONVENTION FINANCIERE AVEC LA COMMUNE DE CHANTILLY	Adopté à l'unanimité		
PROTOCOLE TRANSACTIONNEL POUR LA REHABILITATION DU DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF RUE DE LA CHAUSSEE	Adopté à l'unanimité		
CESSION D'UN VEHICULE DE LA COMMUNE	Adopté à l'unanimité		
TRANSFERT DE COMPETENCE MOBILITE CCAC : CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE POUR LA GESTION DES TRANSPORTS SCOLAIRES	Adopté à l'unanimité		
CONVENTION TRIPARTITE AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE POUR LA 21 ^{EME} EDITION DU FESTIVAL « CONTES D'AUTOMNE »	Adopté à l'unanimité		
CONVENTION TRIPARTITE D'ACCUEIL DE LA RESTAURATION SCOLAIRE	24	4 (M. MARTIN ; F. GONDRON ; Y. PEJU ; A. ARAUJO- LAFITTE)	
CONVENTION TRIPARTITE RELATIVE A L'ENTRETIEN DU GIRATOIRE SITUE AU CARREFOUR DU MONT DE PO	Adopté à l'unanimité		
CREATION D'UNE ZONE DE PREEMPTION (ZPENS) SUR LE SITE ENS DU BOIS PIERRE ET COTEAU DU CAMP CESAR	Adopté à l'unanimité		

ENQUETE PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE DANS LE CADRE DE LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE « TRAME VERTE ET DE LOISIRS »	Adopté à l'unanimité
CESSION DE BOX, SITUE SUR LA PARCELLE CADASTREE AZ 137, SISE RUE GAMBETTA	Adopté à l'unanimité
CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET	Adopté à l'unanimité
ADMISSION EN NON-VALEUR	Adopté à l'unanimité
RENOUVELLEMENT DE LA LABELLISATION « VILLE AMIE DES ENFANTS »	Adopté à l'unanimité

Séance levée à 22h15.